

JA MARTIGNY

GARAGE OLYMPIC

A. ANTILLE

Sierre 55 33 33 Sion 23 35 82 Martigny 2 12 27

Distributeur officiel pour le Valais : VW - Audi - Porsche

COJO VALAIS

Plus de 100 magasins à votre service

FEED

SPÉCIAL SIERRE

Mardi 9 septembre 1980 60 ct. JA Martigny
No 65 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire

page 4

Imprimerie Montfort, Martigny

CONFÉDÉRATION

Je suis bien content quand même !

Ainsi, le Tribunal cantonal a rendu son verdict dans l'affaire André Luisier, plaignant, contre le soussigné :

- Le jugement de première instance est réformé
- Adolphe Ribordy, reconnu coupable de diffamation et d'injure, est condamné à Fr. 100.— d'amende
- La peine sera radiée au casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans
- Adolphe Ribordy paiera à André Luisier une indemnité de Fr. 200.— à titre de réparation morale

— Les frais, tant de première instance que d'appel, sont mis à la charge d'Adolphe Ribordy.

Qu'on me permette avant de connaître les considérations du jugement du Tribunal cantonal d'émettre quelques considérations.

Sur le plan juridique tout d'abord, la relativité d'une telle condamnation saute aux yeux. En effet,

- le tribunal de 1re instance acquitte, le Tribunal cantonal condamne. (Notons au passage que mon cas n'est pas unique. Encore quelques cas où

André Luisier est gagnant devant le Tribunal cantonal et perdant devant les tribunaux de 1re instance ou au Tribunal fédéral et les historiens statisticiens s'en donneront à cœur joie) !

- l'auteur de l'article, M. Gil Baillo est condamné à Fr. 50.— et moi qui ai repris cet article à Fr. 100.— d'amende. C'est vrai que nous sommes dans le deuxième cas en Valais et que s'applique le principe du juge naturel.
- Dans un cas similaire dans le canton de Berne, le jugement prononcé par la Cour suprême est exactement l'inverse de celui du Valais. Vivement le Rawyl pour laisser passer aussi les jurisprudences.
- Enfin les certitudes du Tribunal cantonal dans l'affaire Giorgetti-Luisier n'ont pas trouvé beaucoup d'audience devant le Tribunal fédéral (voir plus loin).

Ce cas précis illustre bien cette affirmation de Montaigne : « Vérité en deçà, erreur au delà... »

Alors sans avoir à porter, outre l'aspect relativiste des choses, un jugement sur le jugement, attendons ce dernier pour connaître la suite que nous donnerons à cette affaire. En tout état de cause, je suis trop respectueux de la justice pour émettre le moindre doute sur l'impartialité de notre Haute Cour valaisanne. Le cas échéant le TF se prononcera, et lui seul.

Ry
suite en page 6

SIERRE: IMPÔTS - FISC

L'examen des comptes de la commune de Sierre laisse apparaître, depuis quelques années, une situation financière qui devrait amener nos édiles à se pencher SÉRIEUSEMENT sur le problème fiscal.

A chaque assemblée primaire l'on est gratifié de magnifiques théories reposant malheureusement sur aucune base solide, essayant surtout de démontrer par l'absurde les conséquences de rentrées fiscales moins importantes.

A entendre les démonstrateurs, les bureaux de la ville regorgent de projets (sortie ouest, passage de l'autoroute sur le lac de Géronde, sens unique, feux de circulation, etc.) et les murailles sont noires de diables peints.

La première double période fiscale, après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de 1976, étant terminée, il importe au canton et aux communes de faire un premier bilan et de tirer les conclusions de leurs expériences.

Tenant compte de ce qui précède, et de certains articles de la loi fiscale de 1976, il peut être procédé de diverses façons :

1. Ne rien changer du tout, car tout va bien.
2. Appliquer l'art. 178 de la loi fiscale qui permet à chaque commune d'atténuer la terrible progression à froid (l'inflation) chaque fois que celle-ci augmente de 10 % en modifiant l'échelle des revenus.
3. Modifier le coefficient d'impôt qui est actuellement le plus élevé des villes du canton (1,25).

4. Pratiquer une politique de dégrèvement social.
5. Faire un mélange des propositions 2, 3 et 4.

Une charge fiscale moins sévère aurait l'avantage de soulager le contribuable, de permettre aux entreprises privées de faire de nouveaux investissements et partant de maintenir ou de renforcer les places de travail, et aux pouvoirs publics de revoir leur politique financière.

Le rôle de l'action publique doit se limiter aux fonctions traditionnelles. En effet, la relation entre les charges payées (pour un service par ex.) et les produits encaissés (les taxes) est oubliée dans le vocabulaire des finances publiques depuis belle lurette.

C'est la raison pour laquelle je demande instamment au Conseil communal qu'il étudie enfin la loi fiscale et qu'il fasse part à tous les contribuables de Sierre de sa décision sur ce qui précède, en appliquant les lois évidemment et ceci avant la prochaine assemblée primaire.

L'enfer étant, dit-on, pavé de bonnes intentions, nous ne nous contenterons pas de promesses et de théories, malgré le fait que certains de nos élus ne savent plus si le soleil se couche encore sur l'empire administratif dont ils ont la charge !

A suivre... FRANCIS PONT

Bienvenue à tous les radicaux du Grand Sierre

Le 14 septembre, la Forêt de Finges permettra à tous les membres et sympathisants du Parti radical-démocratique du Grand Sierre de se mettre au vert avant d'empoigner avec une vigueur toute neuve les échéances de fin d'année.

Le prochain trimestre sera le plus difficile car l'examen qui le sanctionnera devra être réussi à 110 %. Conseil général — Conseil communal — Grand Conseil, autant de branches dont nous ne pourrions nous contenter d'accessit.

Alors, radicaux et radicaux, tous à Finges dimanche prochain.

Dites-le et redites-le. Francis Pont

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

1876

Votre banque régionale

MM. Bernard Comby, Bernard Dupont et Pascal Couchepin avec les radicaux sierrois

Le 14 septembre 1980 le Parti radical sierrois se retrouve au Camping du TCS à Finges.

Cette journée familiale placée sous le signe de la détente permettra à tout un chacun de fraterniser et d'échanger les points de vue tant sur la vie de la cité sierroise que sur la politique en général. En effet, outre la présence des autorités communales et les députés du district, les participants auront le plaisir de converser avec MM. Bernard Comby, conseiller d'Etat, Bernard Dupont et Pascal Couchepin, conseillers nationaux.

A 10 h. 45 une messe sera célébrée sur les lieux par M. Denis Clivaz, révérend curé de la paroisse de Sainte Catherine. La fanfare La Liberté de Grône apportera son soutien musical à la réussite de toute la journée.

Sur place, crudités, raclettes, grillades et boissons seront préparées par les maîtres de table et de cérémonie. Des jeux et des divertissements y seront organisés pour les enfants et les

moins jeunes permettant aux parents une liberté dominicale bien méritée.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Dès 10 h. : Rassemblement au Camping du TCS à Finges (200 mètres après le Pont du Rhône).

A 10 h. 45 : Messe dominicale célébrée par le Révérend curé Denis Clivaz.

Dès 11 h. 30 : Concert apéritif par la fanfare La Liberté de Grône.

Crudités, raclettes, grillades, boissons. Digestifs et allocutions de M. Bernard Comby, conseiller d'Etat ; MM. Bernard Dupont et Pascal Couchepin, conseillers nationaux.

Concert de la fanfare La Liberté. Jeux et divertissements jusqu'à la tombée du jour.

A vous tous, à très bientôt donc, pour ces fructueuses rencontres.

En cas de mauvais temps le même programme se déroulera dans les halles de l'Entreprise V. et A. Zwissig à la route du Bois de Finges.

MEUBLES - MEUBLES

Fabrique et plus grand dépôt de meubles de la Suisse romande à Naters

Fabrique de meubles et agencements intérieurs

GERTSCHEN SA

à Martigny - Uvrier/Sion - Brigue
(028) 2 27 94 (027) 31 28 85 (028) 22 11 65
Grandes expositions

EN DIRECT AVEC

La période des vacances se révèle souvent favorable à la réflexion. Dans le calme, loin de la précipitation des activités quotidiennes, il est possible de poser certaines questions et d'y répondre. Ainsi, la décision de l'EDF (Electricité de France) de laisser à ses employés le choix entre un treizième mois de salaire ou quatre semaines de vacances supplémentaires apparaît plein d'attraits.

D'une part, elle permet au personnel moins argenté de conserver son pouvoir d'achat ; d'autre part, elle autorise les individus plus favorisés à jouir d'un mois complémentaire de liberté.

Il peut être intéressant de connaître les réactions de nos amis d'outre-Jura à cette initiative. L'institut de sondage d'opinion I.F.O.P. s'est inquiété du choix que feraient les intéressés. Sur l'ensemble des Français, le 47 % désirerait conserver sa gratification, alors que le 34 % préférerait une libération plus longue. Le solde, soit le 19 %, ne se prononce pas.

Parmi les salariés effectifs, c'est le 49 % qui aimerait garder ses avantages pécuniaires, alors que le 42 % s'accommoderait fort bien de vacances prolongées, et que seul le 9 % n'a pas répondu.

Vu des Chambres fédérales

Le problème numéro un de la Confédération en cette fin d'été 1980 demeure le problème de l'équilibre des finances de l'Etat central. Le vote par les Chambres du programme d'économie a desserré le garot. Le risque d'asphyxie demeure malgré les 670 millions « économisés » en 1981, les 800 millions en 1982 et les 810 millions en 1983. Le déficit prévisible de la Confédération est certes réduit par rapport à ce qu'il aurait pu être. Il n'en demeure pas moins impressionnant. Or la Constitution elle-même prévoit que la Confédération doit amortir le découvert du bilan.

Vient se greffer là-dessus le problème de la prolongation de la validité du régime des finances. La Constitution prévoit en effet (art. 41ter est) que la Confédération peut percevoir un impôt sur le chiffre d'affaires, des impôts de consommation spéciaux et un impôt fédéral direct. La compétence de lever l'impôt sur le chiffre d'affaires et l'impôt fédéral direct expire à fin 1982. En d'autres termes, il faut avoir remis sur pied et fait voter par le peuple avant le 1er janvier 1983 un nouveau régime financier si l'on veut maintenir à la Confédération l'apport de 6,5 milliards environ que produisent ces impôts.

Parallèlement à la prorogation du régime financier ordinaire, la Confédération offre à l'appétit du citoyen un menu fiscal varié qui a bien sûr pour caractéristique de ne pas apaiser la faim de celui qui avale la pilule mais de celui qui la donne. C'est d'ailleurs le propre des impôts. Il n'y a rien à dire à cela.

Trois sources de revenus sont à l'étude : la taxe sur les poids lourds, l'extension de l'Icha sur les agents énergétiques et un impôt sur les opérations fiduciaires des banques. Chacun de ces impôts soulève des oppositions légitimes. Il est probable cependant que la taxe sur les poids lourds et l'impôt « bancaire », s'ils passent la rampe des Chambres fédérales, seront approuvés par le peuple. L'extension de

l'Icha aux agents énergétiques aurait peut-être plus de peine dans la mesure où elle entraînerait une augmentation des charges locatives.

Face à ce tourbillon fiscal, le Parti radical propose un ordre de priorité : d'abord le régime financier ordinaire puis les nouveaux impôts. Les socialistes, eux, seraient plutôt d'avis de constituer un paquet proposé presque en même temps au peuple. Les démocrates-chrétiens qui sont, selon la formule de Mounier, comme la République d'Andorre, ni en France ni en Espagne, sont partagés.

Pour ne rien vous cacher la proposition radicale est un petit peu une manière élégante et discrète de faire échec aux nouveaux projets fiscaux. En effet, en quinze ans la Suisse a vu progresser d'une manière extraordinaire la charge fiscale par rapport au produit national brut. De 20,7 % en 1965, elle a passé à 31,5 % en 1978. La progression est de 52,2 %. Même si l'on admet qu'il pouvait y avoir un certain retard à l'époque, la progression est spectaculaire. Certes, la pression fiscale est encore globalement, en Suisse, inférieure à ce qu'elle est déjà dans d'autres pays. Elle est pourtant lourde si l'on tient compte de notre système social et économique fondé sur la responsabilité privée d'abord.

Le Parti radical, qui a construit cet Etat, ne peut cependant se désintéresser de l'équilibre des finances fédérales et jouer un jeu purement négatif. Cette attitude ne serait pas juste. Elle ne serait pas comprise. Reste une voie : l'examen systématique de l'efficacité des dépenses de l'Etat central et la répartition rapide des tâches entre Confédération et cantons. Si cette voie-là n'est pas explorée rapidement et avec succès, il ne restera plus qu'à passer sous le joug des impôts nouveaux. Une chose est certaine : la Constitution, base du système politique, exige l'équilibre des finances fédérales. Le bon sens aussi...

Pascal Couchepin

En ventilant les réponses par âge, sexe et profession, on constate que les jeunes femmes cadres sont des fanatiques des semaines supplémentaires, alors que les vieux ouvriers se prononcent massivement pour le double salaire. L'âge reste un critère important des opinions, puisque, jusqu'à 35 ans, les quatre semaines l'emportent. Il semblerait pourtant qu'avec la maturité, les besoins devraient devenir moins coûteux. Mais les derniers salaires sont souvent déterminants pour le montant de la retraite, et, à son approche, on se sent obligé de penser un peu au bas de laine...

Quant aux dames, elles choisissent en majorité des vacances, alors que les hommes optent le plus souvent pour de l'argent. Cela s'explique par le fait que la famille se retrouve plus unie dans les moments de détente, ce qui enchante les mères. Les maris, quant à eux, subviennent traditionnellement aux besoins du ménage. Il leur faut donc toujours des recettes.

Mieux vivre

de la qualité de la vie. Certains la convoient en travaillant plus, d'autres en l'occupant mieux.

Chaque jour, nous constatons des choix d'orientation, qui résultent d'expériences faites ou simplement d'un point de vue différent, qui a mûri au cours des étapes de la vie.

L'important reste, cependant, cette fameuse quête du bonheur, qui se situe souvent, comme l'affirmait Voltaire, dans la modeste culture de son jardin. A chacun donc de sentir au mieux la vocation qui le satisfait !

Le débat risque de s'ouvrir sur cette option. Une première constatation s'impose dans ce contexte : la France n'est pas entrée dans la civi-

JOSEPH GROSS



Changez votre ancien lave-linge
Conditions de reprises exceptionnelles
et rabais

Electrolux
La qualité qui s'impose

ELECTRICITÉ
René Estellier
SIERRE

3960 Sierre Tél. (027) 55 61 61
3961 Vissoie Tél. (027) 65 11 79
3963 Crans Tél. (027) 41 11 05

WH 39 et 56 Super

quelque chose à dire.
ASSA
s'en chargera



**POUR VOS PROBLEMES
DE COMMUNICATION
ASSA VOUS DONNE
LES SOLUTIONS**



ANNONCES SUISSES S.A. ASSA
Société suisse de publicité
23 succursales et agences

Place du Midi 27 - 1950 SION
ANNONCES SUISSES S.A.



Sociétés !

Gagnez de l'argent en passant commande de
tous vos imprimés,
soit affiches, papillons, cartes de loto, etc., à

L'IMPRIMERIE CASSAZ-MONTFORT
1920 Martigny - Tél. 026 2 21 19



**GARAGE
BRUTTIN FRÈRES S.A.**
3941 NOËS ET SIERRE
Tél. 027/55 07 20

**HONDA
VOLVO
SUBARU
Leyland**

A vendre

- 1 SUBARU SRX (voiture de direction) 1980
- 1 VOLVO 345 (voiture de direction) 1980
- 1 Honda Accord - Coupé - 1978
- 1 VW Passat Variant 1978
- 1 Peugeot 304 commerciale 1976
- 1 Mazda 818 - 1976
- 1 Ford Taunus Caravan 6 cyl. 1973
- 1 Ford Escort - 1973
- 1 Peugeot 404 (très bon état - 1970

Facilité de paiements
Véhicules vendus expertisés et garantis

**TAPIS
DISCOUNT**

Programme rouleaux, tapis et PVC,
le plus grand choix en Valais,
plus de 10 000 m2 en stock

Tapis nylon, légers défauts

400 cm	Fr. 6.50
Favorit	400 cm Fr. 15.50
Fertival	400 cm Fr. 19.—
Petula	400 cm Fr. 22.—
Winston laine 950 gr./m2	
400 cm	Fr. 29.50
Midas laine 1550 gr./m2	
400 cm	Fr. 48.—

Rideaux, rabais permanent 10 %/o

Gérant : **WALTER BIAGGI**
Fermé le lundi.

A votre disposition pour la pose de vos tapis
notre personnel spécialisé.



BURGENER S.A.
Route du Simplon 26
3960 SIERRE
027/55 03 55

GARAGE ÉLITE - SIERRE
Alfa Romeo Valais
Tél. (027) 55 17 77

OCCASIONS

ALFA SUD 1,2, blanche	1975
ALFA SUD 1,5, rouge	1979 - 23 000 km
GIULIA 1,3, bleu	1976
ALFETTA 1,6, blanche	1976
ALFETTA 1,8, vert	1977
ALFETTA 2,0, bleu	1977
PEUGEOT 504, gris métalisé	1974
MINI 1000, brune	1978 - 18 000 km
AUDI 80 LS, jaune	1973

Toutes nos voitures sont expertisées

Echange - Crédit

L'usine du magnésium à Martigny-Bourg
engage

OUVRIERS DE FABRICATION

Horaire : deux équipes jour - une équipe nuit.
Congé le dimanche.
Age maximum : 40 ans.
Situation sûre : avantages sociaux.

Ecrire ou téléphoner à la direction. Tél. (026)
2 26 25.

**A LA CLÉ
DE LA BONNE OCCASION**

Golf LD 3 p., 57 000 km, orange,	1978
Scirocco GLI, 45 000 km, brune	1978
Audi 100 GLS, 61 200 km, verte	1977
Audi 100 GL/5E, 16 300 km, verte	1978
Fiat 132 S, 40 000 km, verte	1974
Opel Rekord 2000 E, 33 000 km, bleue	1978
Opel Rekord 2000 S, 98 000 km, blanche	1978
Alfa Sud L, 50 000 km, bleue	1976
Alfa GTV 2000, 58 000 km, rouge	1977
Autobianchi A112, 15 000 km, verte	1978



GARAGE OLYMPIC
S.A.
A. ANTILLE
Tél. 55 33 33
SIERRE

Représentants :
Joseph Rossier, Granges, tél. (027) 58 15 13
G. Brunello, Sierre tél (027) 55 84 74

Voie libre pour le rêve



**Vos vacances
d'automne et d'hiver
au soleil**

Majorque, 8 jours	Fr. 320.— à 1400.—
Andalousie, 8 jours	Fr. 644.— à 2513.—
Rhodes, 8 jours	Fr. 795.— à 1500.—
Corfou, 8 jours	Fr. 895.— à 1550.—
Sicile, 8 jours	Fr. 795.— à 1900.—
Tunisie, 8 jours	Fr. 702.— à 1400.—
Maroc, Agadir, 8 jours	Fr. 745.— à 1351.—
Iles Canaries, 8 jours	Fr. 490.— à 1410.—
Circuit d'Egypte, 8 jours	Fr. 1880.— à 1970.—
Circuit d'Israël, 8 jours	Fr. 1525.— à 1570.—
Togo, 8 jours	Fr. 1000.— à 1800.—
Bésil, 9 jours	Fr. 1840.— à 2865.—

VOLS CITY

Londres, 4 jours	289.— à 841.—
Paris, 4 jours	335.— à 575.—
Vienne, 4 jours	510.— à 790.—

CEV VOYAGES
Renseignements et réservations
Sion tél. 027 23 74 37
ou dans les agences

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS
SION SIERRE MONTHÉY



ENTRETENEZ ET RAJEUNISSEZ VOS VÊTEMENTS grâce à
Tous nettoyages chimiques : vêtements, daim, cuirs, rideaux, etc.
Ainsi que nos services :

- Tapis et meubles rembourrés, avec prise en charge et livraison à domicile
- Nettoyage de moquette à votre domicile avec devis ferme à la pièce ou au kilo, mais toujours avantageux

TEXSANA SIERRE, Place Beaulieu
TEXSANA SION, Centre Métropole

+ DÉPÔTS : Coop Sierre - Chippis - Chalais - Grône - Coop City Sion

OSCAR **OSCAR**

OSCAR LOETSCHER - Tél. (027) 55 16 16 - SIERRE

Représentation de **Ferd. Lietti SA**, 1950 Sion. Carrelages, cuisines et sanitaires

Visitez l'exposition pour sols et revêtements, cheminées et fourneaux en pierre ollaire à la Route du Simplon 30

Carrelages, dès Fr. 15.— m2 — PVC et moquettes, dès Fr. 12.— m2
Parquets, dès Fr. 20.— m2

GRAND CHOIX TAPIS D'ORIENT



Martigny

25 ans de présence sur la Place Centrale



De g. à dr.: Anne-Marie Schmid, Micheline Charvoz, Félicé, André Vaudan, Roby Bochatay et Roger Krieger.

(Chm). Le 6 septembre 1955, le magasin « Monsieur », spécialisé dans la vente de vêtements masculins, ouvrait ses portes sur la Place Centrale à Martigny. A l'époque, 100 m² de surface de vente, à l'heure actuelle 250 m²: une preuve tangible de l'essor du commerce en 25 années d'activité. Il faut dire que la notoriété acquise, au fil du temps, bien au-delà de la région martigneraise a rendu nécessaire les agrandissements successifs et diverses transformations opérées dans le magasin.

Selon le propriétaire, M. Roger Krieger, cette réussite est avant tout due au dévouement manifesté depuis belle lurette par ses collaborateurs. Ceux-ci

ont pour noms: Roby Bochatay, vingt ans de fidélité, André Vaudan, dix-sept ans, Anne-Marie Schmid, onze ans.

M. Krieger s'est également assuré les services d'un tailleur-retoucheur efficace, Félicé, et d'une jeune apprentie, Mlle Micheline Charvoz.

Depuis de longues années, nous nous efforçons de satisfaire au mieux notre clientèle. Si le commerce a atteint cette renommée, la confiance que l'on a bien voulu nous témoigner n'y est certainement pas étrangère, confie M. Krieger en guise de remerciements à sa fidèle clientèle.

Samedi matin, à l'occasion de ce 25^e anniversaire, la population de Martigny a été conviée à partager le verre de l'amitié dans une ambiance sympathique.

La paroisse de Martigny a son nouveau prier

De nombreux fidèles, dont MM. Jean Bollin et Pascal Couchepin, président et vice-président de la Municipalité, Vital Darbellay, conseiller national, et François Rouiller, président de Martigny-Combe, ont assisté, dimanche matin en l'église de Martigny, à la cérémonie officielle d'intronisation du nouveau prier de la paroisse, M. Jean Emonet. Après l'office divin, au cours duquel M. Bollin a prononcé une allocution empreinte de sensibilité à l'endroit du nouveau prier, un vin d'honneur offert par la Municipalité, agrémenté de productions de l'Harmonie municipale, a été servi sur le parvis de l'église.

Prolongation de l'exposition Paul Klee

Vu le succès rencontré — 15 000 visiteurs en deux mois d'exposition — M. Léonard Gianadda a décidé de prolonger la présentation des œuvres de Paul Klee jusqu'au 28 septembre 1980. Un geste sympathique: les enfants des écoles sont invités à visiter gratuitement l'exposition jusqu'à cette date.

Manifestation d'élevage lors du Comptoir de Martigny

1. **Marché-concours de vaches et génisses le 8.10.1980.**

Les éleveurs des races d'Hérens, tachetée rouge et brune sont priés d'inscrire leurs animaux jusqu'au 22 septembre 1980. Les bulletins d'inscription ainsi que le règlement peuvent être obtenus auprès de la Station cantonale de zootechnie à Châteaufort (tél. (027) 36 21 48) ou auprès des secrétaires des syndicats d'élevage.

2. **Exposition du gros et petit bétail du 8 au 12 octobre 1980.**

Dans la halle spéciale seront exposés en permanence du jeudi 9 au dimanche 12 octobre 1980:

- 18 vaches, dont 6 de la race d'Hérens, 6 de la race tachetée rouge et 6 de la race brune.
 - les 3 races ovines élevées en Valais soit le « Blanc des Alpes », le « Nez-Noir » et l'« Oxford ».
 - la race caprine, chèvre à Col-Noir.
 - les chevaux: du lundi 6 octobre 1980 à partir de 10 h. au mercredi 8 octobre 1980 jusqu'à 12 h.
- Station cantonale de zootechnie.

Mercredi à 14 h. 30 au Casino Etoile

Une féerie du « Théâtre en noir »: Blanche Neige et les sept nains

Inspiré du fameux conte de Grimm, « Blanche Neige et les sept nains » figure au programme du « Théâtre en noir », invité à nouveau par le Crédit Suisse pour les enfants en âge scolaire.

Mise en scène par Jiri Prochazka, cette féerie combine deux techniques théâtrales qui donnent à cette pièce une forme d'expression toute nouvelle. L'art clownesque se mêle habilement aux effets scéniques propres à l'école de Prague: acteurs invisibles animant tout un monde de marionnettes, d'éléments de décors, de figurines qui, eux, se trouvent vivement éclairés.

Avec ce spectacle, le « Théâtre en noir » a connu un grand succès dans toute la Suisse allemande. Mais cette troupe sympathique n'est pas inconnue du public romand. C'est en effet la troisième fois qu'elle vient en tournée dans notre région. L'année dernière, également sous les auspices du Crédit Suisse, elle avait présenté un « Boulaboum » dont beaucoup se souviennent encore.

Cette représentation théâtrale sera donnée demain, dès 14 h. 30, au Casino Etoile.

Le 28 septembre, retrouvailles des anciens de la CP. 1/11

C'est le dimanche 28 septembre que se retrouveront aux Mayens-de-Riddes les officiers, sous-officiers et soldats qui ont servi dans cette unité pendant la dernière mobilisation.

D'ores et déjà on peut s'inscrire chez les responsables désignés, et n'oubliez surtout pas votre compagnie de tous les jours.

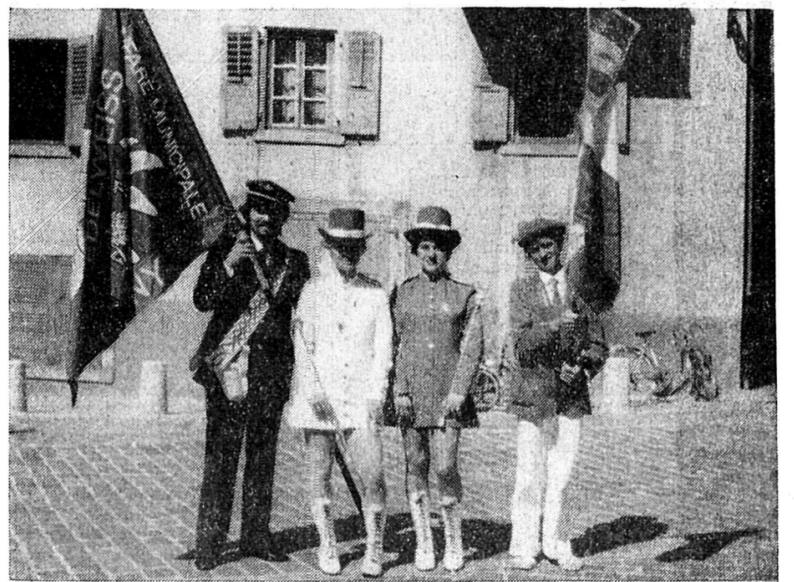
Le programme de la journée paraîtra prochainement dans les colonnes du journal. Pour l'instant, retez la date.

Le comité.

FED félicite...

... MM. Marc Bochatay, de Vernayaz, et Louis Finello, de Martigny, qui totalisent chacun 25 ans de service à la maison Veuthey et Cie SA de Martigny.

L'« Edelweiss » et La « Pauillacaise » jumelées



(Chm). Je souhaite que ce jumelage soit une réussite empreinte de cordialité et de simplicité. Que les liens d'amitié qui se tissent aujourd'hui se perpétuent encore longtemps sous le signe de la belle musique. C'est en ces termes que M. Pierre Dal Pont s'est exprimé, dimanche matin à Martigny-Bourg, lors de la cérémonie de jumelage entre la fanfare municipale Edelweiss, dont il est le président, et la batterie-fanfare « La Pauillacaise », de la commune de Pauillac, située à 50 km de Bordeaux, dans le Médoc.

L'initiative de ce jumelage remonte au printemps passé, sous l'impulsion de M. John Meredith, directeur de « La Pauillacaise ». Dans le courant du mois d'avril 1980, le comité de l'Edelweiss s'est rendu à Pauillac afin de rencontrer les responsables de la société française et de jeter les premières bases de ce jumelage. Selon M. Dal Pont, cette discussion fut empreinte d'amitié de part et d'autre. Ainsi, décision fut prise d'y donner une suite favorable

sous la forme d'un jumelage entre les deux sociétés.

Arrivée à Martigny dans la journée de samedi, la délégation française a d'abord visité les Caves Orsat, puis a pris possession de ses logements à la colonie de Ravoire où, en soirée, un souper-raclette fut organisé. Dimanche matin, l'Edelweiss et La Pauillacaise ont défilé dans les rues du Bourg, puis ont interprété un morceau d'ensemble apprécié des nombreux spectateurs présents. Une telle manifestation n'étant pas concevable sans partie officielle, il appartient à M. Pascal Couchepin, conseiller national et vice-président de Martigny, d'apporter les saluts de la Municipalité et de souhaiter aux deux sociétés jumelées de vivre en excellents termes durant de longues décennies sous le signe de la musique.

Notre photo: Les deux porte-drapeaux de l'Edelweiss et de « La Pauillacaise » entourent deux majorettes de Pauillac.

Le réservoir d'eau de Planajeur inauguré

(Chm). M. André Décaillet, président de la Municipalité de Salvan, les conseillers communaux André Coquiz, Roger Fournier, Ernest Décaillet, César Revaz et Marie-Thérèse Pattaroni, M. Daniel Moix, président de l'Association valaisanne des distributeurs d'eau, ainsi que plusieurs invités, ont participé, samedi après-midi, à la cérémonie officielle d'inauguration du réservoir de Planajeur, destiné à alimenter en eau potable les communes de Salvan, Granges et Les Marécottes. A cette occasion, le président Décaillet a, au cours d'une brève allocution, exprimé l'entière satisfaction des autorités et de la communauté à la suite de la mise en service des installations au début de l'année 1980. Après la bénédiction de l'œuvre par le curé Farine, M. Jérôme Derivaz, ingénieur au bureau technique Tournier & Blanc, à Sion, a exposé de façon détaillée les caractéristiques essentielles du réservoir:

- capacité totale: 800 m³;
- longueur des conduites: 4600 m;
- Les travaux ont débuté en mars 79 et se sont achevés en novembre de la même année. Le coût total est évalué à 1,3 million de francs. Selon M. Ro-

ger Fournier, responsable du Service des eaux de la commune de Salvan, le réservoir a été conçu de manière à alimenter près de 5000 personnes en eau potable.



Notre photo: M. Jérôme Derivaz, ingénieur, lors de son exposé.

Bagnes: La société de tir inaugure sa bannière



(Chm). Samedi en fin d'après-midi, au Châble, dans le cadre du quatrième tir cantonal valaisan au petit calibre, la société « Le Pleureur » de Bagnes, organisatrice de cette manifestation, a procédé à l'inauguration officielle de sa nouvelle bannière, dessinée par le chanoine Michellod. De nombreuses autorités civiles et religieuses locales ont participé à cette cérémonie, entrecoupée de productions musicales et de plusieurs allocutions de circonstance. En début de soirée, les invités se sont retrouvés sous la tente pour le banquet officiel.

Mise sur pied chaque six ans, la Fête cantonale valaisanne de tir au petit calibre obtient à chaque reprise un succès populaire peu commun. Cette quatrième édition, organisée par la société « Le Pleureur » et, plus particulièrement, par un dynamique comité présidé par M. Norbert Luisier, a attiré près de 2000 concurrents dans la capitale bagnarde.

Notre photo: de dr. à g., le parrain et la marraine de la nouvelle bannière, M. Paul Gay et Mme Simone Lehner, et M. Jean Leuenberger.

memento

MARTIGNY

Etoile: Kramer contre Kramer.
Corso: The Boys in company C. Dès mercredi: Les lycéennes redoublent.
Fondation Pierre-Gianadda: Musée archéologique et exposition Paul Klee. Tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h.
Expositions: Emergences 80 au Manoir.
Sembrancher: art et artisanat de l'Entremont.
Ovronnaz: Cristaux, racines, faune.
Centre de planning familial: avenue de la Gare 38, tél. (026) 2 66 80.
Pro Senectute: rue de l'Hôtel-de-Ville 18, tél. (026) 2 25 53. Permanence: mardi, de 9 h. à 11 h. et sur rendez-vous.
Ambulance: (026) 2 24 13 - 2 15 52.
Pharmacie de service: téléphoner au 111.
Police municipale: (026) 2 27 05.
Police cantonale: (026) 2 20 21.
Centre femmes: Place du Midi 1. Tous les mardis de 15 h. à 18 h. (026) 2 51 42 tous les jours.

MONTHEY

Monthéolo: Morsures.
Plaza: Les sœurs Brontë.
Police municipale: (025) 70 71 11.
Police cantonale: (025) 71 22 21.
Ambulance: (025) 71 62 62.
Pro Senectute: av. du Simplon 8, tél. (025) 71 59 39. Permanence: mardi, de 14 h. à 16 h. et sur rendez-vous.
Pharmacie de service: Pharmacie Carraux (025) 71 21 06.

SAINT-MAURICE

Zoom: Onibaba (Les tueuses).
Police cantonale: (025) 65 12 21.
Clinique St-Amé: (025) 65 17 41 - 65 12 12.
Ambulance: No 117.
Pharmacie de service: Pharmacie Gaillard (025) 65 12 17.

SION

Arlequin: Que le spectacle commence.
Capitole: Les sous-doués passent le bac.
Lux: Maman a cent ans
Exposition: Bernard Dubuis (photographies à la Grand-à-l'Évêque).
Police cantonale: (027) 22 56 56.
Ambulance: (027) 21 21 91.
Pro Senectute: rue des Tonneliers 7, tél. (027) 22 07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.
Pharmacie de service: Pharmacie du Nord (027) 23 47 37.

SIERRE

Bourg: Le retour des anges de l'enfer.
Casino: La bataille de San Sebastian.
Expositions: Château de Villa: La Forêt de Finges.
Mizette Putallaz à la Galerie d'art Annie à Montana-Crans jusqu'au 20 septembre
Police municipale: (027) 55 15 34.
Police cantonale: (027) 55 15 23.
Pro Senectute: rue N-Dame des Marais 15 tél. (027) 55 26 28. Permanence: lundi de 14 h. 30 à 16 h. 30 et sur rendez-vous.
Pharmacie de service: Pharmacie Centrale (027) 55 14 33.

EN QUELQUES MOTS

● Le plateau de Barmaz, au-dessus de Champéry, a vécu, dans le courant de la semaine passée, une animation peu commune. En effet, les attachés militaires de Yougoslavie, Roumanie, France, Suède, États-Unis, RFA, Grande-Bretagne, Italie, Corée du Sud, URSS, et Chine, stationnés à Berne, s'y étaient donné rendez-vous dans le but d'assister à une démonstration d'exercice de tir et d'instruction alpine par une compagnie commandée par le Plt Morisod, de Vérossaz. A l'issue de la démonstration, les attachés militaires ont assisté à un concert donné par la fanfare de l'ER inf mont 210. Au cours de leur séjour, ils ont également visité les salines de Bex et l'Abbaye de Saint-Maurice.

● L'achèvement des travaux de gros œuvre du futur centre commercial du Manoir a servi de prétexte, mercredi passé, à une sympathique cérémonie organisée par la direction de Migros-Valais. A cette occasion, M. Jean Bollin, président de la Municipalité, accompagné pour la circonstance de M. Pascal Couchepin, vice-président, a prononcé une brève allocution en soulignant notamment la bonne intégration de l'édifice dans ce quartier de Martigny.

● L'Union des entreprises suisses de transports publics a tenu ses assises annuelles récemment à Zermatt sous la présidence de M. Edgar Styger. A l'heure actuelle, 122 entreprises sont affiliées à l'UST, totalisant un réseau d'environ 6275 km. L'année passée, 844 millions de personnes et 13,1 millions de tonnes de marchandises ont été acheminées. En cours d'assemblée, les délégués ont eu à élire un nouveau président vu la démission de M. Styger. Leur choix s'est porté sur M. K. Frei, de Lucerne. A l'issue de la partie administrative, M. Guy Genoud, conseiller d'Etat, a prononcé un exposé consacré aux préoccupations majeures du Valais en matière de trafic routier. Les exigences de M. Genoud: percement du tunnel du Rawyl et amélioration des communications routières et ferroviaires.

● Dimanche matin, l'Hôtel de Ville de Martigny a servi de cadre aux assises annuelles de l'Amicale des troupes de subsistance de la br mont 10. A l'issue de la séance de travail, M. Frédéric Gay, représentant de l'Administration communale, a apporté les salutations de la Municipalité. Un vin d'honneur offert par la ville de Martigny a ensuite été servi aux participants, lesquels, en fin de matinée, ont pris la direction des Marécottes pour le repas de midi.



Reprise d'activité au Bridge Club

Après la pose des vacances, le Bridge Club de Sierre a repris son activité le mercredi 3 septembre avec un tournoi par paires, à l'Hôtel Atlantic. Par ailleurs, il est porté à la connaissance des membres que les présidents des clubs valaisans ont décidé la constitution d'une association valaisanne, laquelle a élaboré un calendrier complet pour l'année 1980-1981.

Le club de Sierre organisera les cours traditionnels d'automne, donnés au choix par MM. Diacon et Terretaz. Dans le cadre de la promotion du bridge en Suisse, la FSB a mandaté M. J.-B. Terretaz pour donner des cours aux jeunes (écoliers, apprentis et étudiants) valaisans, cours entièrement gratuits. Enfin les jours de jeu restent fixés au mardi à 14 heures et le mercredi à 20 heures à l'Hôtel Atlantic, alors que le principe de deux tournois par mois est maintenu.

Notons que le tournoi de bridge de Vercorin-Trophée Memorial Alberto de Chastonay a conquis ses lettres de

blesse puisqu'il comptera comme manche du championnat valaisan.

PROGRAMME 1980-1981

Septembre 1980

Mercredi 23 : Sierre
Lundi 8 : Monthey
Mardi 9 : Sion
Mercredi 17 : Sierre
Mardi 23 : Sion
Jeudi 25 : Martigny

Invité par le
CREDIT SUISSE
le Théâtre en noir présente pour les
enfants en âge scolaire

Blanche-Neige et les sept nains



Lieu: mercredi 10 septembre

Date: 14 h. 30

Heure: Casino Etoile, Martigny

Les billets d'entrée peuvent être
retirés gratuitement, jusqu'à
épuisement des places disponibles,
aux guichets du Crédit Suisse



CREDIT SUISSE
CS

Octobre 1980

Mercredi 1er : Sierre
Lundi 6 : Monthey
Jeudi 9 : Martigny
Mardi 14 : Sion
Mercredi 22 : Sierre
Mardi 28 : Sion
Mercredi 29 : simultané suisse

Novembre 1980

Lundi 3 : Monthey
Mercredi 5 : Sierre
Mardi 11 : Sion
Mercredi 19 : Sierre
Mardi 25 : Sion
Mercredi 19 : Sierre
Mardi 25 : Sion
Jeudi 27 : Martigny

Décembre 1980

Lundi 1er : Monthey
Mercredi 3 : Sierre
Samedi 6 : Sion championnat valaisan
Mardi 9 : Sion
Jeudi 11 : Martigny
Mercredi 17 : Sierre
Mardi 23 : Sion

Janvier 1981

Lundi 5 : Monthey
Mercredi 7 : Sierre
Mardi 13 : Sion
Jeudi 15 : Martigny
Mercredi 21 : Sierre
Mardi 27 : Sion

Février 1981

Lundi 2 : Monthey
Mercredi 4 : Sierre
Mardi 10 : Sion
Mercredi 18 : Sierre
Samedi 21-22 : Ravoire, champ. val.
Mardi 24 : Sion
Jeudi 26 : Martigny

Mars 1981

Mercredi 4 : Sierre
Samedi 7-15 : Crans (Sem. internat.)
Lundi 9 : Monthey
Mardi 17 : Sion
Jeudi 19 : Martigny
Samedi 21 : Vercorin champ. valaisan
Mercredi 25 : Sierre
Mardi 31 : Sion

Avril 1981

Dimanche 5 : Monthey champ. val. PR
Mercredi 8 : Sierre
Lundi 13 : Monthey
Mardi 14 : Sion
Mercredi 22 : Sierre
Mardi 28 : Sion
Jeudi 30 : Martigny

Mai 1981

Lundi 4 : Monthey
Mercredi 6 : Sierre
Samedi 9 : Sion champ. valaisan
Mardi 12 : Sion
Jeudi 14 : Martigny
Mercredi 20 : Sierre
Samedi 23 : Martigny champ. valaisan
tournoi asperges
Mardi 26 : Sion
Jeudi 28-30 : Evolène Festival champ.
val. PR

Juin 1981

Lundi 1er : Monthey
Mercredi 3 : Sierre
Samedi 6 : Sierre Champ. valaisan
Mardi 9 : Sion
Mercredi 17 : Sierre
Mardi 23 : Sion
Jeudi 25 : Martigny
Juillet 1981
Vendredi 10-12 : Crans week-end-int.

Benone Damian et son ensemble à « La Sacoche »

Jeudi 11 septembre, à 20 h. 30, s'ouvrira la saison de spectacles 1980-1981 à La Sacoche. Ouverture prestigieuse, puisque le premier invité du GRA est l'orchestre folklorique roumain de Benone Damian.

L'ensemble du programme mis sur pied par le groupe d'animation de La Sacoche (GRA) avec le bienveillant appui de la commune de Sierre sera présenté dans un prochain article. Pour l'heure, restons-en à ce premier spectacle.

L'Ensemble Benone Damian

Il y a quelques années, l'ensemble Benone Damian a séjourné à plusieurs reprises en Suisse et a donné des concerts dans de nombreuses villes. Il passait alors pour l'un des meilleurs, sinon

le meilleur petit groupe de Roumanie. Il fut notamment invité aux Semaines internationales de musique de Lucerne, fait extrêmement rare pour un groupe folklorique.

Benone Damian, violoniste de formation classique au départ, est un musicien très exigeant qui a toujours su s'entourer d'instrumentistes de tout premier plan. Autrefois accompagné du flûtiste bien connu Simion Stanciu, Benone Damian revient en Suisse avec un appel à l'extraordinaire flûtiste de pan groupe nouveau. Il a notamment fait Nicolae Pirvu.

Nous vous demandons dès aujourd'hui de réserver votre soirée du jeudi 11 septembre au concert de l'orchestre folklorique roumain de Benone Damian. Si vous le désirez, vous pourrez bénéficier des avantages conférés par les cartes de soutien de La Sacoche ou par les abonnements pour les « moins-vingt-ans ». Ces cartes et abonnements seront en vente à l'entrée du concert.

Le GRA

Jeudi 11 septembre 1980 à 20 h. 30 à La Sacoche : Ensemble folklorique roumain Benone Damian. Prix des places : Fr. 15.—. Location : Librairie Amacker, tél. (027) 55 88 66.

La Société de développement organise un grand Concert symphonique

Dans l'optique de la diversification des manifestations — entreprises l'an dernier — la Société de développement de Sierre et Salquenen a signé un nouvel accord avec le comité du Festival Tibor Varga pour la mise sur pied d'un grand concert symphonique. C'est ainsi que le lundi 22 septembre 1980, la population sieroise pourra applaudir l'Orchestre Symphonique de Westphalie et ses 75 exécutants sous la baguette de Karl Anton Rickenbacher. Au programme le Concerto pour piano et orchestre en la mineur de Schuman, avec Christa Roemer comme soliste et la 4e Symphonie de Mahler. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur les œuvres et les interprètes dans nos prochaines éditions. Relevons que la Société de développement s'est assurée la collaboration des Jeunesse Musicales de Sierre, alors que la mise sur pied d'un tel concert a été possible grâce à l'appui financier du Crédit Suisse à Sierre, de l'Alusuisse à Sierre-Chippis et de Sierre-Voyages.

Le 22 septembre, une date à agender dès aujourd'hui, tout en précisant que les réservations de billets pourront se faire soit à Sierre-Voyages, tél. (027) 55 01 70, soit à l'Office du Tourisme, (027) 55 85 35.



Offset
2 couleurs
Étiquettes
à vin
Prospectus

Conditions
intéressantes

IMPRIMERIE CENTRALE

SIERRE

Waser & Zufferey

Tél. (027) 55 08 84 - 85

Sierre VOYAGES

vous propose

- UN SÉJOUR BALNÉAIRE EN NOUVELLE INDE soit à GOA (ancienne colonie portugaise) dès Fr. 1 900.—
- UNE CROISIÈRE DE RÊVE AUX CARAIBES avec vol au départ de Suisse, pension complète à bord du bateau, logement selon catégorie de pont sur le SS Britania de Chandris dès Fr. 2 510.—
- LE CARNAVAL DE BAHIA + CROISIÈRE 15 jours sur super paquebot de luxe Naurino avec vol Swissair Genève - Rio de Janeiro - Sao Paolo et retour Demandez notre programme spécial
- UNE CROISIÈRE DE NOËL - NOUVEL-AN : 15 jour LES 5 MERS du 23 décembre au 6 janvier
- LES MINI-VACANCES DE FIN D'ANNÉE - RÉVEILLON à Palma - Florence - Athènes - Vienne, etc.
- TOUS NOS VOLS CITY EN EUROPE AINSI QUE NOS PROGRAMMES 1981

agréé IATA

Sierre VOYAGES

Toutes réservations hôtels, avions, bateaux, chemins de fer. Tous voyages individuels, groupes, sociétés, amicales.

Rue du Bourg - 3960 SIERRE - Tél. (027) 55 01 70

FIDUCIAIRE FRANCIS PONT

Licencié es sciences économiques
Conseiller d'entreprise

- Comptabilités
- Fiscalité
- Organisations
- Conseils

Avenue Max-Huber 12 — 3960 SIERRE

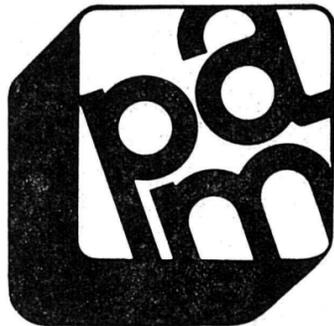
Tél. (027) 55 41 23

ARDAG - Echafaudages - 1908 RIDDES
cherche

EMPLOYÉ DE COMMERCE

ayant une bonne formation commerciale, connaissances de l'allemand souhaitées. Poste très intéressant pour personne consciencieuse et capable de travailler d'une manière indépendante.

Faire offre manuscrite à l'adresse ci-dessus.



c'est
moins cher

MARTIGNY - SION - EYHOLZ
Route de Fully Sous-Gare Près Viège



ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA »

Pour votre publicité dans les journaux
en Suisse et à l'étranger

Place du Midi 27 - SION

ou à SIERRE

CRA EDITIONS CARLO CRAVIOLINI

Av. du Château 3 - Tél. (027) 55 59 77



ÉCOLE DE HOCKEY

SIERRE



SIERRE

Choix de toutes marques
Un bon choix de matériel
Une bonne protection
Fournisseur du HC Sierre

SPORTS

Les carences servettiennes

(Chm). La fameuse ligne d'attaque lausannoise, formée de Tachet, Kok et Mauron, a enfin fait parler d'elle. Samedi, à la Pontaise, à l'occasion du derby lémanique Lausanne-Servette disputé dans le cadre de la troisième journée de championnat, elle a posé de sérieux problèmes à une défense genevoise à la recherche de son véritable équilibre. Tachet, à la 48e minute, a sonné la charge en concrétisant habilement un service de Parietti. A quelques secondes du coup de sifflet final, Ley-Ravello, sur pénalty, a définitivement scellé le sort des Genevois. Une victoire parfaitement méritée qui appelle toutefois une confirmation de la part des hommes de l'entraîneur Charly Hertig. Outre-Saraine également, le championnat a vécu à l'heure des derbies. Au stade du Letzigrund, le FC Bâle a créé une surprise en s'imposant face à Zurich sur le score de 3 à 1. A la mi-temps déjà, grâce à deux réussites de Marti (17e) et Stohler (38e), il semblait que la victoire ne pouvait échapper aux visiteurs. Les Zurichois ont certes réagi à la 56e minute par l'intermédiaire de Zwycker mais ne sont pas parvenus à combler totalement leur handicap. A la 89e, sur contre-attaque, Maradan a inscrit la troisième réussite bâloise. Devant 3500 spectateurs, le FC Lucerne n'a pas laissé échapper cette occasion d'empocher deux points aux dépens de Nordstern. Les banlieusards bâlois ont pourtant ouvert la marque par Grimm (2e). A la 25e, Kaufmann a rétabli l'égalité, puis Rahmen (35e) et Peter Risi (50e) ont porté le score à 3 à 1 en faveur des Lucernois. Hormis Lausanne et Servette, dont nous évoquons le comporte-

ment ci-dessus, les équipes romandes en lice ont connu des fortunes diverses. NE Xamax a dû s'incliner devant l'ours bernois. En l'espace de trois minutes (15e et 18e), Weber et Schönenberger ont marqué, suivis de Berkmeier à la 31e. Quatre minutes plus tard, Lüthi a sauvé l'honneur des Neuchâtelois. (Au cours de cette rencontre, l'ailier droit Duvillard a cédé sa place à l'ex-Martignerain Yvan Moret). Au stade des Trois-Chênes, en présence de 3200 spectateurs, Sion n'a pu faire mieux que match nul face à Chênois. Les Valaisans ont pourtant contrôlé la direction des opérations. Ils ont bénéficié de plusieurs occasions (Brigger à la 12e, Bregy à la 29e, Geiger à la 59e) mais n'ont pas réussi à concrétiser leur très nette domination. Au Tessin, deux buts de Pfister et Sulser aux 27e et 89e ont permis à Grasshoppers de remporter une victoire au détriment de Bellinzona. A Saint-Gall, Chiasso a réalisé une excellente opération en obtenant un point, conquis de haute lutte.

A l'issue de la 3e journée, le classement de LNA est le suivant :

1. Lucerne	3	2	1	0	8-5	5
2. Sion	3	2	1	0	3-1	5
3. Young Boys	3	2	0	1	7-4	4
4. Grasshoppers	3	1	2	0	5-3	4
5. Zurich	3	2	0	1	5-4	4
6. Xamax	3	1	1	1	5-3	3
7. Chênois	3	0	3	0	1-1	3
8. Bâle	3	1	1	1	4-4	3
9. Servette	3	1	1	1	1-2	3
10. Chiasso	3	0	2	1	2-3	2
11. Saint-Gall	3	0	2	1	2-3	2
12. Lausanne	3	1	0	2	2-5	2
13. Nordstern	3	0	1	2	1-4	1
14. Bellinzona	3	0	1	2	2-5	1

MONTHHEY - MARTIGNY 1-1 Les Octoduriens en net progrès

Monthey : Constantin, Tissières, Farquet, Planchamp, Bertagna, Garrone, Djordjic, Monti, Anchise, Vannay, Millius.

Martigny : Frei, Coquoz, Moulin, Favre, Barman, Darbellay, R. Moret, S. Moret, Payot, Casto, Lugon.

Buts : 4e Djordjic (pénalty) 1-0 ; 45e Lugon (1-1).

Notes : Stade municipal, 1100 spectateurs. Arbitre : M. Mercier, de Pully, qui avertit Moulin (37e) et expulse Payot (70e). Changements : Guex pour Frei (39e), Moreillon pour Bertagna (46e), Rittmann pour Coquoz (46e), Michelod pour Anchise (68e). Du côté martignerain, Moulin, blessé à la 85e, doit quitter le terrain. Deux coups-francs de Djordjic ont été renvoyés par le montant.

Privé des services de Payot, expulsé à la 70e minute, et de Moulin, blessé au visage dès la 85e, le Martigny-Sports mérite un grand coup de chapeau. Tenir en échec le FC Monthey sur sa pelouse relève en effet de l'exploit. Après la relative contre-performance du week-end passé face à Orbe, les Octoduriens ont surmonté leur passage à vide et ont même causé des difficultés à cette formation monthey-sanne, au sein de laquelle le Yougoslave Djordjic a régné en maître absolu.

A la quatrième minute, le rapide Millius fut abattu dans la surface de réparation. Djordjic transforma le pé-

Football régional : Les résultats du week-end

En 2e ligue, le choc au sommet entre Bagne et Conthey s'est soldé par un match nul (4-4). Viège et St-Maurice également n'ont pu se départager (0-0). Les autres résultats de cette 4e journée sont les suivants : Ayent-Naters 2-1 ; USCM-Savièse 2-4 ; Hérérence-Vouvry 0-1 ; Sierre Grimsuat 0-3. Au classement, Conthey, Viège et Bagnes sont en tête avec un total de 7 points, suivis de St-Maurice et Vouvry (5 points).

Dans le groupe 2 de 3e ligue, Fully poursuit son cavalier seul. Vainqueur de Chamoson par 3 à 2, la formation de Michel Pellaud compte, au classement, un point d'avance sur Leytron 2, et deux points sur Riddes.

En 4e ligue, Martigny 2 a réussi un match nul mérité (5-5) sur la pelouse du FC Erde.

En 5e ligue, la troisième garniture du MS a enregistré une nouvelle victoire face à Vernayaz 2 sur le score de 4-3. La composition de la formation octodurienne était la suivante : Maret, Somma I, Cavada, Giroud, Rossier, Pict, Somma II, Saudan, Fanelli, Cretton, Giordano, Cretton et Cavada. Vernayaz a marqué contre son propre camp.

nalty. C'est 1 à 0 pour Monthey. Dès cet instant, les visiteurs contrôlèrent la direction des opérations. Et, en toute logique, le but égalisateur fut inscrit à la 45e par l'intermédiaire de Lugon sur passe de Payot.

En seconde période, les deux adversaires bénéficièrent de plusieurs occasions. Mais le score ne subira finalement plus de modification.

RESULTATS

1re Ligue - Groupe 1

Leytron - Carouge	1-3
Malley - Rarogne	1-1
Monthey - Martigny	1-1
Montreux - Concordia	4-0
Orbe - Central	3-2
Stade Lausanne - Fétigny	4-1
Nyon - Renens	2-2

CLASSEMENT

1. Stade Lausanne	3	2	1	0	11-5	5
2. Monthey	3	2	1	0	7-4	5
3. Orbe	3	2	1	0	7-4	5
4. Montreux	2	1	1	0	4-0	3
5. Carouge	3	1	1	1	6-3	3
6. Fétigny	3	0	3	0	6-3	3
7. Malley	3	0	3	0	5-3	3
8. Leytron	3	1	1	1	6-7	3
9. Martigny	3	0	2	1	4-5	2
10. Concordia	3	1	0	2	5-7	2
11. Nyon	2	0	1	2	6-1	2
12. Renens	3	0	1	2	5-8	1
13. Central	3	0	1	2	4-10	1

LEYTRON-CAROUGE 1-3

Un arbitrage partial...

LEYTRON : S. Michelod, D. Roduit, Ed. Buchard, P.-A. Carrupt, Eschbach, Martin, Crittin, Favre, Baudin, B. Michaud, J.-P. Michaud.

CAROUGE : Gilliéron, A. Chassot, Dedominici, Muller, Sauter, Mouny, Pavoni, Bulliard, Monnerat, D. Chassot, Cantero.

BUTS : 23e Mouny 0-1 ; 70e Mouny 0-2 ; 74e Pavoni 0-3 ; 80e Martin 1-3.

NOTES : Stade St-Martin, 600 spectateurs. Arbitre : M. Willy Haenni (Cugy). Changements de joueurs : Wolfinger pour Gilliéron (72e), Prezioso pour Muller (76e) et R.-M. Buchard pour Baudin (79e). Avant le coup d'envoi, une minute de silence est observée à la mémoire de M. Gaëtan Tudisco, père de Romain, gardien titulaire du FC Leytron. Du côté genevois, Ribordy et Schöpfer, blessés, sont absents.

Carougeois et Leytronnains ont fourni un spectacle de valeur. Supérieurs techniquement, les visiteurs ont dominé les débats. Ils ont ouvert la marque à la 23e par Mouny consécutivement à un centre de Cantero. Les Genevois ont accentué leur avantage à la 70e par l'intermédiaire du même Mouny et ont inscrit une troisième réussite à la 74e par Pavoni. Cinq minutes plus tard, Martin a sauvé l'honneur pour les Leytronnains.

Sur l'ensemble du match, les protégés d'Ami Rebord méritaient mieux. Une chose est sûre : le match aurait connu une autre issue, si M. Haenni ne leur avait pas délibérément refusé deux pénalties flagrants. M. B.

Les courses pédestres

du week-end Ovronnaz - Cabane Rambert : Tramonti

La 5e édition de la course Ovronnaz-cabane Rambert a permis à l'Uranais Tramonti de remporter une magnifique victoire en 56'54", ce qui constitue un nouveau record de l'épreuve. Au classement, il précède Daniel Fischer (Brugg), Armin Mathieu (Sierre), Marcel Gnanaz (Favagny) et Nicolas Clivaz (Chermignon). Le résultat des Martignerains : Stéphane Gay (61e), Armand Favre (83e), Jean-Charles Lugon (87e), Pierre Rémondeulaz (89e) et Robert Franc(91e).

Tour des Dents-du-Midi les frères Braillard

Les frères Roger et Gabriel Braillard du SC Le Crêt, ont remporté une belle victoire ce dimanche lors du Tour des Dents-du-Midi. Le duo vainqueur a couvert les 19 kilomètres du parcours en 2 h. 41'29". L'épreuve individuelle (7,5 km) a vu la victoire de Patricia Jordan, SC Daviaz (filles OJ 1 ; Micheline Daves, SC Daviaz (filles OJ 2) ; Sandra Martenet, Troistorrents (filles OJ 3) ; Gérard Donnet, SC Daviaz (garçons OJ 1) ; Stève Martenet, Troistorrents (garçons OJ 2) ; Claude Martenet, Troistorrents (garçons OJ 3) ; Pierre-André Forrestier, Bex (seniors) ; Claude May, Sarreyer (juniors).

13e course pédestre anniviarde : Moser

Albrecht Moser, de Muenchenbuchsee, s'est imposé dans la 13e course pédestre anniviarde en 55'10" 28, devant Gordon Thompson, de Savièse et Raymond Corbaz de Lausanne. Signalons l'excellente performance de Raymond Monnet de Martigny, qui a obtenu la 5e place en 57'47"84. Chez les vétérans, la victoire est revenue à Lino Fedrigo de Martigny en 62'41"52.

Tournoi de basketball à Sion Martigny vainqueur

Ce week-end, le BBC Wissigen a organisé son traditionnel tournoi de basketball avec la participation des équipes de Martigny, Monthey, Sion et Wissigen. En finale, Martigny et Monthey ont disputé une excellente rencontre. Lawrence Massey, la nouvelle recrue de la formation octodurienne, a réalisé à cette occasion une magnifique performance, en inscrivant la bagatelle de 44 points. Cette exceptionnelle réussite a d'ailleurs permis à son club de s'adjuger la victoire finale sur le score de 98 à 97. Le BBCM a évolué dans la composition suivante : Schoeni (6), Masa (8), Massey (44), Yergen (16), Gilliéron (12), Giroud (6) et Andenmatten (6).

6e Corrida internationale d'Octodure à Martigny

Fidèles à leur idéal et à leurs objectifs, la SFG Octoduria et le CABV Martigny mettent sur pied la 6e Corrida internationale d'Octodure, le samedi 18 octobre 1980, de 17 heures à 20 h. 30, en plein centre de la ville de Martigny. Douze catégories sont établies allant des plus jeunes coureurs aux aînés en passant par l'élite pour laquelle les organisateurs sont en contact avec des coureurs d'Angleterre et de France qui viendront tenir la dragée haute aux membres de l'équipe suisse.

Une Corrida qui promet et pour laquelle chacun aura à cœur de réserver déjà ce samedi 18 octobre en attendant l'ouverture prochaine des inscriptions.

L'AVF en assemblée



De g. à dr., MM. Marcel Mathier, président de l'AVF ; Antoine Delaloye, préposé à la commission de jeu, et Jean-Claude Mayor, caissier.

(Chm). Plusieurs éléments ont marqué, samedi à Châteauneuf, l'assemblée générale annuelle des délégués de l'Association valaisanne de football (AVF) : l'admission d'un nouveau club, le FC Saas Fee, la nomination d'un membre d'honneur, M. Aloys Turin, de Collombey-Muraz, et surtout la réélection à l'unanimité du comité pour la prochaine période administrative. La composition de ce comité est la suivante : Marcel Mathier, Sierre (président) ; Henri Vuillamoz, Sion (vice-président) ; Michel Favre, Sion (secrétaire) ; Jean-Claude Mayor, Martigny (caissier) ; Jimmy Delaloye, Sion (préposé aux juniors) ; Antoine Delaloye, Ardon (préposé à la commission de jeu) ; René Mathieu, Sierre (préposé à l'arbitrage) ; Philippe Boissard, Monthey (préposé aux seniors et vétérans) et Hans-Rudolf Lienhard, Viège (préposé aux terrains de jeu). Toujours au chapitre des élections, la commission de recours, présidée par M. Charles-Marie Crittin, a été reconduite dans ses fonctions. En outre, les délégués ont fait appel à M. André Genoud, de Sierre, comme représentant de l'AVF aux séances de l'ASF.

Au cours de cette assemblée où l'on a relevé la présence de MM. Hans Wyer, conseiller d'Etat, Herbert Dirren, président du Grand Conseil, Victor Dewerra, président d'honneur de l'ASF, René Favre, président d'honneur de l'AVF, et Marc Zufferey, directeur de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, M. Marcel Mathier a exprimé sa satisfaction en constatant l'excellente situation de l'association tant au point de vue sportif que financier. « La victoire en Coupe suisse du FC Sion fut un exploit merveilleux qui a provoqué une explosion de joie dans le canton », a souligné M. Mathier qui, en outre, a félicité le FC Savièse pour son titre de champion de deuxième ligue et l'obtention de la Coupe valaisanne des actifs. Le président a ensuite entretenu l'assemblée des préoccupations actuelles de l'AVF. Citons, parmi d'autres, le nombre insuffisant d'emplacements de jeu (dans cette optique, un appel a été adressé aux collectivités publiques) et surtout le manque d'arbitres, en dépit des campagnes de recrutement entreprises ces années passées. En ce qui concerne le mouvement juniors, des efforts financiers importants vont être consentis au cours des prochains mois. M. Mathier a conclu son rapport en envisageant l'intégration de la LNC valaisanne (la seconde garniture du FC Sion) dans les ligues inférieures. Les clubs de première ligue ont d'ores et

déjà refusé cette proposition. Ceux de 2e ligue auront prochainement à s'exprimer à ce sujet.

En fin d'assemblée, le comité a procédé à la traditionnelle remise des challenges :

- Coupe valaisanne des actifs et champion de 2e ligue : **FC Savièse**
- Champion de 3e ligue : **FC Naters**
- Coupe des juniors A de l'AVF : **FC Sion**
- Coupe des juniors B de l'AVF : **FC Sierre**
- Coupe des juniors C de l'AVF : **FC Sierre**
- Coupe des vétérans de l'AVF : **FC Rarogne**
- Prix de bonne tenue pour actifs : **FC Châteauneuf**
- Prix de bonne tenue pour juniors : **FC Ardon**
- Prix destiné à récompenser la meilleure performance d'ensemble : **FC Naters**

A l'issue de la partie administrative, les délégués ont dégusté un apéritif offert par la commune de Sion et l'Ecole cantonale d'agriculture. Dans le courant de l'après-midi, une visite de la Sous-station fédérale de recherches agronomiques de Châteauneuf a mis fin à la manifestation.

En 1981, l'AVF tiendra ses assises à Saint-Nicolas.

Championnat valaisan de cyclisme par équipe : Martigny 2e

Samedi, dans le cadre de la Fête des vendanges valaisannes, se sont disputés les championnats valaisans de cyclisme par équipe. Le titre est revenu à Cyclo Sion 1 en 1 h. 19'35", devant Martigny 1 à plus de trois minutes et Monthey 1.

Les résultats : 1. Cyclo Sion 1 (Crette-nand, Daman, Glassey, Vanroth) 1 h. 19'35" ; 2. Martigny 1 (Anex, Villomet, Bessard) 1 h. 22'16" ; 3. VC Monthey 1 (Barlaty, Broquerre, Meylan, Meynet) 1 h. 24'45" ; 4. VC Adam 1 h. 27'36" ; 5. VC Sierre 1, 1 h. 27'44" ; 6. VC Monthey 3, 1 h. 27'45" ; 7. VC Monthey 2, 1 h. 28'21" ; 8. VC Monthey 4, 1 h. 30'19" ; 9. Cyclo Sion 2, 1 h. 29'38" ; 10. Adam Haute-Nendaz, 1 h. 30'45" ; 11. Martigny 2, 1 h. 31'02" ; 12. Cyclorama Ayent, 1 h. 31'27" ; 13. VC Zermatt, 1 h. 32'27" ; 14. Martigny 3, 1 h. 36'33" ; 15. VC Adam 3, 1 h. 36'58" ; 16. VC Monthey 5, 1 h. 38'10".

L'ÉVÉNEMENT SPORTIF DE LA SEMAINE Le panache de Bernard Hinault

Bernard Hinault n'est pas du genre à se dérober. Son abandon au Tour de France avait pourtant donné lieu à diverses interprétations mais lui-même savait exactement où il allait.

Dans ces colonnes, nous avions évoqué la personnalité de ce champion hors du commun et qui a toujours à l'égard de ceux que l'on appelle un peu trop facilement des « serviteurs » un profond respect. A telle enseigne qu'à la suite de sa victoire aux championnats du monde, son premier souci a été de rendre hommage à ses co-équipiers qui, il faut bien le reconnaître, avaient abattu un travail de titan en multipliant les attaques, afin d'éprouver les adversaires. Tout cela faisait partie d'un plan savamment élaboré pour permettre à Hinault de revêtir ce maillot arc-en-ciel qui constituait un de ses rêves. Il ne voulait pas que ce soit un succès au rabais. Avec lui, il n'y a pas de place pour les compromis. En terminant

détaché, afin d'éviter les surprises d'un sprint, un domaine où d'ailleurs il est pas dépourvu d'arguments, ou les risques d'une crevaillon, il a tenu à maintenir son image de marque. Priorité au panache. Comme il l'avait fait lors de son époustouflante démonstration de Liège - Bastogne - Liège, il était nettement au-dessus du lot. Mais en l'occurrence, la tâche était encore plus délicate. Il s'agissait de remettre les pendules à l'heure. Après les accusations violentes suscitées par ses annués de santé, il fallait une force de caractère assez exceptionnelle et un orgueil très poussé pour réussir cette entreprise. Bien des gens le guettaient pour savoir si réellement Hinault n'avait pas eu tort de faire quelques déclarations fracassantes et de régler des comptes, notamment avec certains journalistes qui ne l'avaient pas ménagé. C'était pour lui un rendez-vous capital à tout point de vue et il convient d'a-

voir un équilibre psychique suffisant pour ne pas rater l'épreuve.

Le cycliste français avait de plus le poids de la course puisque la compétition se déroulait dans son pays et que les supporters, déçus par la tournure des événements au Tour de France, exigeaient une réhabilitation. Les responsabilités étaient grandes mais il est parvenu à redresser la situation avec un brio qui le fait entrer de plein-pied dans la légende. Jamais depuis l'époque de Merckx, un titre de champion du monde n'avait été acquis avec autant de maestria. On critique souvent la formule d'une course d'un jour, qui peut déboucher sur des vainqueurs de pacotille. Mais là, il n'y a vraiment rien à redire. Quand un champion de cette trempe s'impose, en faisant preuve d'un tel sens stratégique, on ne peut qu'être ébahi par ses mérites. Et penser que ce ne sera pas qu'une seule fois qu'il figurera au palmarès.

THIERRY VINCENT



La Schola des Petits Chanteurs de Notre-Dame de Sion a cinquante ans

(Chm). Affiliée au mouvement international des « Pueri Cantores » qui compte dans ses rangs plus de 100 000 membres, la Schola des Petits Chanteurs de Notre-Dame de Sion célèbre cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation. Société exclusivement masculine, la Schola est dirigée depuis 31 ans par M. Joseph Baruchet, lequel assume la présidence des « Pueri Cantores » suisses. En cinquante ans d'activité, la Schola a formé plus de mille Sédunois. Depuis toujours, ses destinées sont prises en charge par un comité, un directeur et un aumônier. Depuis sa fondation, la société a développé une intense activité. Elle participe chaque année au « Concert de Noël » à Sion, donne des concerts spirituels, a enregistré, à Pâques 1980, une émission pour la TV romande, représente régulièrement les « Pueri Cantores » suisses aux congrès internationaux, collabore au Festival Tibor Varga depuis 1974 et organise des camps de vacances ou de travail (en août 80, par exemple, à Saint-Hippolyte en Alsace).

Les festivités du cinquantenaire

Les 12, 13 et 14 septembre, le public sédunois et valaisan sera convié à participer aux festivités organisées dans le cadre de ce jubilé. Vendredi 12 h. 30, la Cathédrale de Sion sera le théâtre

d'un grand concert anniversaire, à l'occasion duquel les Petits Chanteurs partageront la vedette avec l'Orchestre du Festival Tibor Varga. Deux compositeurs bien connus ont accepté d'écrire expressément deux œuvres pour ce concert de gala : « Le Magnificat », de Jean Daetwyler, pour chœur et orchestre, et « Te Deum », de Pierre Chatton, pour chœur et orchestre. Ce concert qui, selon M. Baruchet, doit être le témoignage artistique d'une action éducative, culturelle et musicale poursuivie durant un demi-siècle en ville de Sion, comportera également les créations suivantes : Psaume « Laudate Pueri Dominum » pour chœur mixte et continuo de Monteverdi ; Pièce d'orchestre (suite de Purcell) ; « Stabat Mater » pour soli, chœur et orchestre, d'Astorga ; Petite symphonie de Mozart, K 136 en ré majeur pour orchestre.

Le samedi 13, dès 10 heures, une messe de Requiem sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur. Dès 17 heures, les Vêpres solennelles, dirigées par Mgr Henri Schwéry avec les concours des congrégations religieuses précéderont la rencontre des anciens, dès 20 heures, à la salle de la Matze. Les manifestations du jubilé se termineront le dimanche dès 10 heures par une messe pontificale à la cathédrale de l'église de Valère, puis par une réception, à 11 h. 30, organisée à l'intention des invités et de la population, sur le prélat de la Majorie.

La prochaine réunion de la Société d'histoire du Valais romand où Savièse sera conté...

Savièse, l'une des plus grandes communes rurales valaisannes recevra dimanche 14 septembre la Société d'Histoire du Valais romand.

De multiples raisons ont motivé le choix de ce lieu de réunion. Tout d'abord, le paysage de la région mérite d'être vu et revu. Au mois de septembre, le long plateau qui s'étend au-dessus des anciens châteaux de la Soie et de Tourbillon apparaît dans toute sa beauté. En découvrant cette région, l'écrivain Mario (1831-1895) ne laissait-il pas échapper ces paroles d'admiration : « Un joli endroit que Savièse, bien ouvert au soleil et agreste comme son nom ! » Depuis la fin du siècle dernier, les villages de Savièse ont pour ainsi dire pris un nouvel habit. Des maisons neuves ou heureusement restaurées, aux tons mauves ou roses, s'étagent parmi de plantureux vergers.

On admire sans se lasser un tel pays. Mais les amis de l'Histoire seront surtout attentifs à son passé et à ses traditions.

Pour « raconter Savièse », la Société d'Histoire a fait appel à M. Norbert Roten, ancien chancelier de l'Etat du Valais. Parfait connaisseur de l'Histoire et des traditions de sa commune d'origine, M. Roten saura communiquer son savoir à ses auditeurs et retenir leur attention.

Un court métrage intitulé *Une fête à Savièse*, commenté par M. Raphy Héritier, maître au Centre scolaire, per-

mettra de revoir le Savièse d'entre les deux guerres.

Sachant que de nombreux Valaisans s'intéressent au parler du pays, le comité a également fait appel à M. Ernest Schulz, professeur à l'Université de Neuchâtel et rédacteur au Glossaire des patois romands. Celui-ci traitera *Du français, de l'allemand et des patois qu'on parle en Valais*.

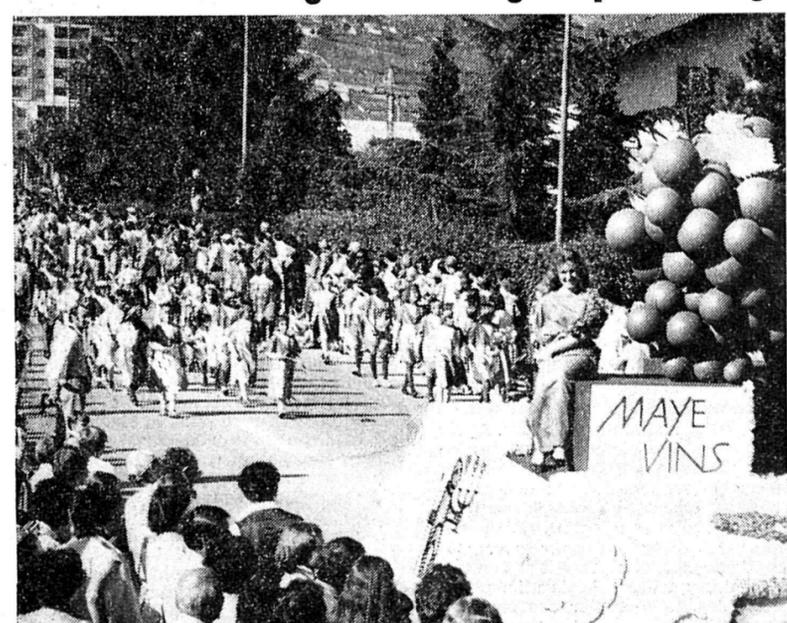
Des instants de détente, le traditionnel vin d'honneur offert par la commune de Savièse et le déjeuner pris au restaurant « Le Chalet » à Binii suivront les exposés.

Après le repas, qui offrira l'occasion de raffermir des liens d'amitié, la SHVR reviendra à Saint-Germain. L'église paroissiale construite en 1523 par Ulrich Ruffiner, agrandie et restaurée par la suite, ornée de vitraux et d'un chemin de croix, signés Ernest Bieler, mérite bien qu'on s'y arrête un moment. Ici encore, M. N. Roten nous fournira d'amples explications sur ce monument d'art.

Rappelons que l'assemblée débutera à 9 h. 30 au Centre scolaire de Moréchon à Saint-Germain ; le repas est prévu à 12 h. 30 et la visite de l'église à 15 heures.

Tous les amis de l'Histoire sont cordialement invités. Mais ils voudront bien s'inscrire pour le repas aujourd'hui même auprès du trésorier de la société : M. Maurice Parvex, case postale 38, 1890 Saint-Maurice.

Fête des vendanges: Un magnifique cortège



Spectacle coloré dimanche après-midi à Châteauneuf à l'occasion du défilé de la Fête des vendanges valaisannes. Plus de 1500 participants, 80 groupes et chars, et 300 enfants expressément costumés pour les besoins de l'événement : les organisateurs n'avaient pas lésiné sur les moyens pour conférer tout l'attrait souhaité à la manifestation. (photo Valpresse)

COURS DE PERFECTIONNEMENT

Association suisse des infirmières

Mademoiselle R. Poletti, directrice de l'Ecole d'infirmières Le Bon Secours, viendra le lundi 15 septembre, à 14 h. 15 à l'aula du nouvel hôpital de Sion nous introduire à une « Réflexion sur l'aspect omisionnel de la maladie cancéreuse ».

Groupe de travail - Valais

Cours de perfectionnement pour serruriers

L'Association valaisanne des maîtres serruriers et constructeurs, d'entente avec le Service cantonal de la Formation professionnelle et le Centre professionnel de Sion et en collaboration avec la Commission professionnelle paritaire de la serrurerie et construction métallique, organise un cours de dessin pour débutants.

Ce cours peut être fréquenté aussi bien par des apprentis de 3e et 4e année d'apprentissage que par des patrons et travailleurs en possession d'un certificat de fin d'apprentissage de serrurier.

Le programme prévoit de donner aux candidats les bases élémentaires du dessin. Le cours se déroulera au Centre professionnel de Sion, les samedis matin 4, 11, 18 et 25 octobre 1980.

Les inscriptions avec nom, prénom, date de naissance, date des examens de fin d'apprentissage, domicile et adresse de l'employeur doivent parvenir par écrit au Bureau des Métiers, 33 av. de Tourbillon, 1950 Sion, jusqu'au lundi 15 septembre 1980 au plus tard.

Un Sierrois récompensé

M. Jean-Marc Blanc, docteur ingénieur en électricité de l'EPF a obtenu récemment le prix de l'Association suisse des électriciens. Cette distinction récompense un grand mérite et le Confédéré présente à l'intéressé ses sincères félicitations.

La Liberté de Grône doublement en fête

Le 14 septembre, les radicaux de la ville de Sierre effectuent leur sortie traditionnelle.

Ils ont associé pour la circonstance la seule fanfare radicale du district La Liberté de Grône.

A cette occasion La Liberté fêtera treize médailles.

MM. Tony Vuistiner, Martin Vogel, René Vuistiner, Honoré Théodoloz, Marco Bruttin, Sylvain Vuistiner, Charly Montangero, René Morard, Charly Favre, Pierre Jacquemin, Michel Morard, Antoine Fauchère et Martial Bruttin.

Les sympathisants et membres radicaux de Grône sont tous invités à cette sortie et auront à cœur d'entourer leurs médaillés. Quand on sait quel dynamisme connaît La Liberté notamment à travers son école de musique, soyons sûr que cette journée sera l'occasion à l'approche d'échéances électorales de rencontres fructueuses faites d'amitié et de sympathie.

Alors dimanche, tous à Sierre au camping TCS.

Je suis bien content quand même !

Suite de la 1re page

Sur le plan de l'événement ensuite

Trois cents balles pour publier à l'intention de milliers de Valaisans un article sur A.L. « injurieux et diffamatoire » selon la justice, quelque peu irrévérencieux selon nous, mais tellement bien écrit est un plaisir que même les plus hautes autorités de ce pays ne peuvent se payer et pour cause. Alors, apprécions ce privilège d'homme libre.

Plusieurs amis m'ont téléphoné pour manifester leur solidarité à mon égard et se plaindre de la justice de ce can-

ton. Sur ce dernier point je ne les suis pas du tout. Notre justice est bien valaisanne et les juges ne sont que des hommes. Il n'y a dès lors pas lieu de se plaindre. Même si la « faute » a fait plaisir, on doit faire son acte de contrition et faire sienne ces réflexions vaudoises :

Quand on sait ce que l'on sait
Quand on connaît ce que l'on connaît
On a raison de penser ce que l'on pense.

Quant à l'inscription au casier judiciaire de cette peine, j'en profiterai pour en faire l'extrait et l'encadrer. Plus tard à mes enfants (comme Rembarre aux siens pour François Rouiller) je leur montrerai ce témoignage écrit de la lutte politique dans ce canton et ce que « coûte » la défense des idées. Ry

Affaire Giorgetti-Luisier: Jugement cassé

Dans sa séance du 2 mai 1980, le Tribunal fédéral se prononçait dans l'affaire citée ci-dessus et concluait :

- Admette le pourvoi dans la mesure où il est recevable, annule l'arrêt attaqué et renvoie la cause à l'autorité cantonale pour une nouvelle décision dans le sens des considérants ;
- Met à la charge de l'intimé (André Luisier)
 - un émoulement de justice de 500 francs
 - les frais d'expéditions Fr. 252.—
 - les débours de la Chancellerie par Fr. 17.—
 - une indemnité de Fr. 600.— à payer au recourant à titre de dépens.

On se souvient que lors d'un débat au Grand Conseil, le député Rossier avait parlé d'une affaire immobilière dans laquelle M. Giorgetti, l'Etat du Valais voire la Confédération étaient mêlés.

Profitant de ce que M. Giorgetti était le beau-frère de Me Joseph Blatter, président de la commission parlementaire extraordinaire, le NF avait fait état de ce débat, d'une certaine façon. Mais il l'avait fait en s'abritant derrière l'exposé de Me Rossier de manière abusive.

Ainsi le TF relève que « l'exigence de la vérité ne porte pas sur la reproduction littérale des débats. Il suffit que le lecteur soit à même de se faire des

débats une représentation correspondant à leur déroulement essentiel...

Mais une exposition tronquée de passages exacts de débats, destinée à faire voir une image tendancieuse ne saurait être qualifiée de véridique... ».

Et plus loin le TF de préciser « Mais l'intimé est allé plus loin que de rapporter des déclarations mal comprises dans un sens erroné. A plusieurs reprises dans ses articles, il use de guillemets, laissant entendre par là qu'il reprend les paroles mêmes du député. Or cela est inexact dans la mesure où cet orateur n'a jamais dit que le recourant avait recouru à un projet factice « pour tromper la Confédération » » (art. du 13 octobre 1977) ni qu'il avait tenté de tromper la Confédération avec un projet bide » (art. du 15 octobre 1977). Un journaliste sérieux ne saurait imputer à un orateur, en les mettant entre guillemets et en prétendant ainsi les citer textuellement, des paroles que cet orateur n'a pas prononcées. Un tel procédé est contraire à la vérité.

Dans cette mesure, c'est à bon droit que le recourant reproche aux juges cantonaux une fautive application de l'art. 27 ch. 5 CP.

Ainsi le Tribunal cantonal devra se prononcer à nouveau sur cette affaire en tenant compte des considérants du Tribunal fédéral. Nous attendons avec intérêt ce jugement. Ry

EXPOSITIONS

Bernard Dubuis à la Galerie Grange-à-l'Evêque

Sion - Jusqu'au 28 septembre prochain, la Galerie Grange-à-l'Evêque présente les créations photographiques de Bernard Dubuis. Cette exposition, dont le vernissage s'est déroulé vendredi en fin d'après-midi avec le succès escompté, est ouverte tous les jours de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h., sauf le lundi.

Un événement... Un indice... Une information...

N'hésitez pas ! TELEPHONEZ au

026/2 65 76

Bernadette Duchoud à la Galerie de l'Etrier

CRANS-SUR-SIERRE. — La Galerie de l'Etrier abrite actuellement une exposition consacrée aux huiles et aquarelles de Bernadette Duchoud. Le vernissage a également eu lieu vendredi en fin de journée. L'exposition est ouverte jusqu'au 30 septembre 1980.

RIDDÉS

Assemblée générale du Parti radical

L'assemblée générale du Parti radical de Riddes aura lieu vendredi 12 septembre à 20 h. à la salle de l'Abéille.

Ordre du jour :

- Elections communales ;
- Nominations statutaires ;
- Divers.

Le comité.

La Fédération romande des maîtres-plâtriers-peintres siège à Montana

(mb) - L'assemblée des délégués de la Fédération romande des maîtres-plâtriers-peintres s'est déroulée vendredi passé à Montana. Présidée par M. Jean-Pierre Umiglia, de Lausanne, cette séance a été suivie par plus de 60 délégués représentant tous les cantons romands.

Après les souhaits de bienvenue de M. Paul Coppey, président de l'AVMPP, le rapport d'activité a été présenté par M. Arnaldo Bovera, secrétaire romand. Ce dernier a commenté l'activité de la Fédération en 1979. En résumé, une attention particulière a été vouée aux problèmes suivants :

- situation économique ;
- conventions collectives de travail ;
- documentation technique ;
- relations avec les fournisseurs ;
- formation et perfectionnement professionnels.

M. Oscar Schwegler, président de la commission d'experts, s'est exprimé sur le déroulement des examens de brevet et de maîtrise de peintre en Suisse romande. En 1980, un seul candidat valaisan, M. Eric Barras, de Chermignon, a obtenu le « brevet de contremaître-peintre ».

Dans les divers, plusieurs délégués se sont étendus sur des sujets ayant droit à leur profession et plus spécialement sur les garanties dans les travaux de peinture.

Après un apéritif généreusement offert par l'Association valaisanne, les délégués et invités se sont réunis pour le banquet officiel à l'Hôtel Mont-Paisible.

L'Association suisse des maîtres-plâtriers-peintres était représentée à cette journée par MM. Spaltenstein, président central, et Isler, secrétaire.

Les directeurs et secrétaires des offices de tourisme en assemblée à Brigue

(Chm). Dans le cadre de l'OGA, les directeurs et secrétaires des offices de tourisme valaisans ont été conviés, vendredi à Brigue, à participer à leur traditionnelle séance annuelle, présidée par M. Hubert Bumann, avec les concours de M. Firmin Fournier, sous-directeur de l'UVT. Dans son exposé introductif, M. Bumann a invité tous les responsables d'offices de tourisme à accentuer l'image de marque du Valais en développant au maximum leur sens de l'hospitalité. La qualité de l'accueil est un élément primordial, a-t-il souligné. Certes, il s'agit-là d'une besogne exigeante, mais chacun doit « avoir du plaisir à faire plaisir » aux étrangers de passage dans nos régions. Et M. Bumann d'insister : Tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, côtoient le tourisme doivent faire preuve de compréhension. Je pense en premier lieu à la population indigène. Dans les écoles, les enfants doivent également être sensibilisés à ce problème. Relevons, à ce propos, l'opportunité du projet de construction d'une véritable école du tourisme dans notre canton, projet adopté par l'Etat du Valais. Le président s'est en-

suite étendu sur le problème des réclamations. Savoir écouter et comprendre les propos de la personne lésée sont les règles essentielles à observer, a-t-il en substance relevé.

La signalisation des curiosités naturelles et des monuments fait actuellement défaut en Valais. L'UVT projette de combler cette lacune en installant 21 panneaux de signalisation destinés à orienter les touristes sur les emplacements des principales curiosités naturelles valaisannes, des monuments historiques et des musées. Un encouragement : l'Etat du Valais a d'ores et déjà assuré l'UVT de son plein appui dans cette entreprise.

Une autre préoccupation de l'UVT : l'édition d'un guide artistique et touristique. Lors de l'assemblée, la commission chargée de cette tâche n'a communiqué que peu de renseignements à ce sujet. A l'heure actuelle, les travaux en sont encore au stade de l'étude.

En fin d'assemblée, M. Bumann a réaffirmé la position de l'UVT en faveur du percement du tunnel du Rawyl et de la construction de l'autoroute entre Martigny et Brigue.